

## DES USAGES CONTROVERSÉS DU GENRE

Annie BENVENISTE\* – Adelina MIRANDA\*\*

Ce dossier se propose de faire un retour sur la connaissance anthropologique et l'usage qu'elle fait, dans les études féministes, des concepts de sexe et de genre. L'anthropologie – et certaines auteures du dossier l'ont mis en avant – a privilégié la notion de sexe en raison d'une continuité avec la terminologie des études de la parenté, même revisitées (Alès & Barraud, 2001). Le concept de genre, venu des sciences sociales anglo-saxonnes, s'est développé, en France, comme catégorie d'analyse critique, au moment où furent mises en crise les catégories de la science biologique, comme les catégories de la pratique bousculant l'ordre normatif du sexe. Il a contribué à poser la question de la construction de la différence des sexes sous un nouvel angle, à condition d'être attentif, non seulement aux conformités mais aux inadéquations entre sexe et genre et à la façon dont les frontières entre eux sont flexibles (Mathieu, 1991). Mais c'est sur la banalisation de la notion et le risque d'essentialisme qu'elle entraîne que nous souhaitons revenir.

Le genre est de plus en plus utilisé comme variable pour mesurer les écarts entre les femmes, considérées comme représentantes de la permanence de cultures spécifiques et localisées, et une

---

\* Université Paris8 Vincennes-Saint-Denis  
2 rue de la Liberté – 93526 Saint-Denis Cedex  
Courriel : annie.benveniste@orange.fr

\*\* Facoltà de Sociologia – Vico Monte della Pietà, 1 – 80138 Napoli  
Courriel : miranda.fiore@wanadoo.fr

normativité « féminine » abstraite et universelle, souvent référée à la sphère du droit et à la dimension de l'égalité. La catégorie de « femme » devient un indicateur statistique qui informe – à travers le taux de scolarisation, de maternité, de travail... – du niveau de chaque société ou groupe social. Le genre est simultanément inscrit dans divers agendas politiques, diverses actions menées par les institutions et fait désormais partie du sens commun, recouvrant alors la signification que ce dernier donne au sexe.

Le concept se banalise, devient polysémique, soulignant la diversité des théories et des méthodes qui le sous-tendent. Il s'affirme comme une notion située au point de convergence entre différentes disciplines et portant sur une multiplication d'objets (sexualité, identité, corps, santé, maternité, travail...) tout en produisant un brouillage entre ces disciplines. Son extension nécessite alors de faire un retour critique sur son usage actuel en anthropologie ainsi que sur l'appareillage conceptuel et méthodologique de la discipline. La relation entre sexe et genre doit être repensée ainsi que la contribution spécifique apportée par l'anthropologie à la variabilité des constructions attribuées au sexe dans différents contextes sociaux.

L'anthropologie, qui a depuis longtemps interrogé les relations de nature-culture, universalisme-particularisme, ainsi que la neutralité des sciences fondée sur l'androcentrisme, le primat de l'hétérosexualité et la place de l'ethnocentrisme dans le maintien d'une vision évolutionniste de la question des femmes (*Journal des anthropologues*, 1991), se voit concurrencée sur son propre terrain par les problématiques posées en terme de genre. Dans quelle mesure une telle approche récupère-t-elle – au sens où elle les dissout au lieu de les intégrer – les productions des études féministes réalisées dans les années 1970 ? Quel processus d'occultation rend difficile le cumul des savoirs construits, de façon comparative, par la tradition anthropologique ?

Ces questions s'inscrivent dans une réflexion qui concerne une pluralité d'objets d'études positionnant l'anthropologie au point de convergence d'une production multidisciplinaire. Ce numéro reflète bien cette diversité dans la façon d'articuler sexe et genre,

appartenances sexuées et objets d'études. À la pluralité des objets renvoie le flou sémantique du concept de genre. Parfois utilisé comme une variable qui ne soulève aucune interrogation, il peut se faire outil critique pour réinterroger la place des femmes dans la société considérée. Il est employé tantôt au singulier, tantôt au pluriel, renouant avec l'ancienne terminologie des comportements féminin et masculin. Il sert à souligner l'existence de deux sexes, recouvre le concept de rapports sociaux de sexe ou renvoie à la catégorie du sens commun ou des institutions.

### **Dépasser le genre**

Un certain nombre d'articles continue à déconstruire la coupure entre nature et culture. Dans cette opposition entre le biologique et le culturel ce sont les représentations de la biologie qu'il s'agit d'interroger. L'article de Priscille Touraille se donne cet objectif de distinguer le réel de la biologie de celui de la pensée ordinaire. Que nous apprennent les études des scientifiques ? Que le « sexe » n'est pas « réel » mais « construit » par l'opération de catégorisation mâle/femelle. P. Touraille s'appuie sur les travaux d'une embryologiste féministe américaine, Anne Fausto-Sterling qui, montrant « l'existence de l'intersexualité, de la présence simultanée de caractères dits "mâles" et dits "femelles" dans un même individu », soutient que le sexe ne permet pas d'opérer des classements catégoriels différenciant hommes et femmes. Les caractéristiques biologiques ne peuvent pas se confondre avec les notions ordinaires qui servent à caractériser des individus. Kate Robin en analysant la pensée de Wittig rappelle que les catégories d'« homme » et de « femme » ne peuvent pas exister sur un même plan car la surestimation du masculin se protège de l'analyse, en se cachant derrière une prétendue évidence naturelle. Ainsi, comme le souhaitait Wittig, elle insiste sur la nécessité d'une abolition totale de la catégorie de sexe, sans négocier sur une définition où hommes et femmes seraient « différents mais égaux » ou « exactement pareils ». Il ne s'agit pas de redéfinir les catégories ni de redistribuer équitablement le pouvoir.

La critique de la représentation de la différence sexe/genre comme d'une différence entre le biologique et le culturel interroge non seulement la neutralité du biologique et sa « nature » objective, mais également les fondements de la construction de la pensée occidentale. P. Touraille rend justice à Judith Butler quand elle pose que « les frontières du genre, modelées sur les distinctions courantes de la définition du sexe ne sont pas les bonnes ». Mais cette posture critique, qui envisage le dépassement de la conception du genre comme construction culturelle de la différence sexuée a pris différentes formes. Si le sexe comme le genre sont des constructions culturelles, le genre, en tant que construction symbolique, anticipe le sexe. Comme le rappelle Delphy (2009), non seulement c'est le genre qui crée le sexe, c'est-à-dire qu'il donne sens à des traits physiques qui ne possèdent pas de sens intrinsèque, mais l'importance renouvelée dans notre société de la différence sexuelle ne fait que confirmer que le genre est un « fondement de notre appréhension du monde » (*ibid* : 31).

D'autres articles illustrent l'impossible dépassement de la hiérarchie des sexes par les jeux de genre. Marinella Miano Borruso montre comment, contrairement aux sociétés qui fonctionnent sur la différence entre sexe et genre, celles qu'elle a étudiées permettent la transgression de l'un et de l'autre sexe, de l'un et de l'autre genre sans renverser pour autant l'asymétrie inhérente à l'appartenance sexuelle. Dans l'isthme du Yucatan comme à Naples, les *muxe* et les *femminielli* trouvent des modes d'expression légitime de leur identité « hors norme » dans la mesure où ces expressions se produisent dans des espaces interstitiels et dans des manifestations considérées comme liminales. La catégorie intersexuelle reconnue aux *muxe* et *femminielli* n'annule pas la hiérarchie des positions masculine et féminine. Ils « récupèrent » des fonctions dévolues aux femmes parce que marginalisées et leur appartenance intersexe contribue à en relever la valeur symbolique. Hélène Marquié montre, dans un autre domaine, celui de la danse contemporaine, que les performances de genre, réalisées par les chorégraphes et les danseurs, relèvent d'un travestissement qui concerne le passage du masculin vers le féminin presque exclusivement. Les prétendus

anticonformisme et subversion de « l'ordre des genres sexuels » opèrent sur fond d'un rejet du féminisme des années antérieures accusé d'exclure de la lutte des femmes les fractions déviantes et minorisées ; substituant l'émancipation des êtres humains par le jeu de la « relativisation des sexes » à une émancipation des femmes considérée comme une mise en catégorie essentialisante.

On peut donc poser la question de savoir si la différence entre sexe – « où sexe signifie non pas avoir un sexe mais être son sexe » comme le formule P. Touraille – et genre n'est pas construite afin que les hommes, en tant que groupe social, imposent et entretiennent la domination politique, économique, sociale et symbolique des femmes, en tant que groupe social (Kergoat, 2000). C'est à partir d'une posture politique qu'il faut interroger cette « confusion » des ordres de réalité, entre cultures non scientifique et scientifique, entre sciences sociales et sens commun. Amalia Signorelli nous rappelle que la faiblesse du concept de genre viendrait du fait qu'il est « né autour d'une double mission de contestation et d'analyse ». « La charge libératrice » du concept réside dans l'adoption large du postulat de la construction culturelle des appartenances de genre. Elle ne résout pas la question politique de la libération des conditions féminines dans différents contextes.

L'emprise du genre dans les organismes internationaux en fournit une illustration. Mathieu Caulier et Aurélie Damamme en font une critique dans deux pays différents où le passage obligé par la variable « genre » conduirait à l'effacement des spécificités culturelles et politiques. L'injonction faite d'une réinterprétation au niveau local des approches élaborées au niveau global est souvent mal comprise et conduit rarement à de nouvelles formes de résistance. Les interventions des ONG au Mexique et au Maroc nous interrogent sur l'impact d'un « imaginaire collectif » imposé par une économie néolibérale. Elles considèrent la parité des femmes avec les hommes, comme une condition acquise par les femmes « occidentales » et érigée en modèle « universellement » acceptable.

### **La division du travail**

L'autre angle sous lequel les articles abordent les rapports sexe/genre est celui de la division sexuelle du travail. Cette problématique a bénéficié du nouveau regard porté sur le champ domestique, au cours des années 1970, par une approche marxiste et la conceptualisation du « mode de production domestique » (Meillassoux, 1975). Le féminisme matérialiste a, quant à lui, visibilisé la valeur économique du travail domestique. Paola Tabet (1998), tout en considérant la variabilité des modes de production et de reproduction, soulignait comment les rapports sociaux entre les sexes s'articulaient avec les structures économiques et symboliques en insistant sur les permanences structurelles. Ces études ont souligné l'appropriation, par les hommes, de la double capacité reproductrice des femmes. Elles ont permis également de relier les sphères de la production et de la reproduction en montrant comment la sexualité est prise dans les relations de pouvoir et maintient un certain ordre symbolique.

La sphère de la reproduction a ainsi assumé une autonomie conceptuelle, évaluée de plusieurs manières : comme forme de l'exploitation des femmes par le système patriarcal ; comme niveau intermédiaire entre la théorie et la praxis ; ou même comme ensemble de tâches spécifiques qui ne peuvent pas être englobées dans la catégorie du « vrai travail ». Le paradigme interprétatif fondé sur la division sexuelle du travail comme expression de la différence biologique a ainsi été affecté. La division du travail dans sa prétendue neutralité a été analysée notamment dans le contexte occidental pour montrer la diversité des relations des femmes au travail en fonction du contexte social et économique de la mondialisation. Le concept de rapports sociaux de sexe rend compte de cette complexité.

Dans le contexte français, Betty Lefèvre prend la formation au professorat de danse comme exemple d'une pluralité d'objets – identité sexuée, *care*, corps – à partir desquels peut s'analyser la transmission des rôles sexués. Illustrant, quant à elle, la convergence interdisciplinaire, Catherine Blondel convoque plusieurs

références – anthropologie, psychanalyse, philosophie – pour poser le problème du travail des femmes cadres de l'extérieur et à partir de leur propre questionnement. Si leur « réussite » professionnelle ne bouscule ni la division sexuelle du travail dans l'entreprise, ni les positions sexuées, elle les remet souvent en cause à leurs propres yeux et aux yeux de leurs collaborateurs et proches.

La plupart des études, réalisées dans les pays non occidentaux, regardent la question du travail des femmes à travers des lunettes ethnocentriques en oubliant les théories innovantes produites dans le passé. Or, les articles de Khalid Mouna et Nehara Feldman, présentés dans ce numéro, permettent de saisir l'importance des continuités dans cette articulation entre sphère de la production et de la reproduction. N. Feldman fait justice aux premières études féministes en anthropologie, à leur souci de prendre en compte la diversité des contextes et le lieu de la production du savoir. L'analyse des mouvements migratoires dans la configuration étudiée – un segment de lignage du village de Bako au Mali – permet de redéfinir l'articulation entre rapports de parenté et rapports de production ainsi que les positions respectives des hommes et des femmes dans le second champ sans transformer complètement les rapports de pouvoir. K. Mouna montre comment, dans une configuration sociale transformée par la culture du kif et le retour des émigrés, une femme peut exercer son pouvoir sur ses fils qui tentent, eux, de le contester pour faire valoir le droit des hommes. L'autorité parentale entre en concurrence avec les tentatives des hommes de faire valoir l'honneur masculin. Il devient le dernier rempart pour éliminer les femmes des positions de contrôle dans la production et la circulation auxquelles l'introduction d'une nouvelle culture pourrait leur faire prétendre.

### **Réflexivité et appartenances de sexe**

La réflexivité fait partie de la dynamique relationnelle qui participe de la production du savoir anthropologique. Le développement d'une approche réflexive faite en termes de sexe/genre interroge la proximité sexuée de l'ethnologue avec ses sujets et le

processus d'altérisation<sup>1</sup> qu'il-elle peut construire en tant qu'homme ou femme. La manière dont les femmes anthropologues ont référé à l'incidence de leur sexe/genre, au centre de divers articles, participe de la problématique de la construction de ces catégories. Béatrice Lecestre-Mercier rappelle que l'essentiel n'est pas tant le sexe de l'enquêteur que le point de vue, décentré, qu'il peut avoir en jouant sur différents registres relatifs aux définitions et attributs locaux des genres. À travers son expérience, elle affirme que lors du terrain, en tant que chercheuse, elle a joué le rôle d'un homme. Cette position va sans dire tant que les femmes anthropologues ne s'interrogent pas sur leur condition vécue sur le terrain et qui les assigne à une appartenance de genre spécifique, proche de celui des hommes. Dans l'article de B. Lecestre-Mercier, le décentrement, en tant que construction intellectuelle, a été élaboré *a posteriori*, et la réflexion sur son appartenance de sexe lui permet de revisiter son terrain.

Selon nous, il s'agit de dépasser la confusion existant entre le processus qui accompagne la production sexuée du savoir (catégories, concepts et formes de pensée calqués sur le neutre masculin) et l'expérience du terrain où la normativité sexuelle attribuée au chercheur-e se conjugue à son appartenance définie essentiellement en terme de classe. Se situer au croisement des multiples identifications du chercheur-e permet de se démarquer d'une vision essentialiste qui accompagne de nombreuses études.

Une plus grande attention au statut que représente l'ethnologue dans la configuration sociale, à son implication dans l'enquête, lui donne une meilleure perception des différentes dimensions du social. Ce qui se joue dans la relation des sujets aux réalités se joue également dans le rapport à l'ethnologue qui doit se

---

<sup>1</sup> Cette réflexion rejoint la position du féminisme méthodologique qui rejette la notion positiviste de l'objectivité et qui insiste sur le fait que la construction des connaissances scientifiques part de l'intersubjectivité. La critique de la raison comme fondement de la science soulève la question de la décentration du sujet permettant de dépasser l'ethnocentrisme et le paradigme de l'universalisme (Ramazanoglu & Holland, 2002).

garder d'essentialiser des valeurs mais d'analyser comment la relation à ces valeurs se construit en fonction des positions sociales. Vanessa Maher (2001) a souligné que des questions, comme celles de l'honneur par exemple qui touche à la sexualité, ne pouvaient être comprises qu'à partir de plusieurs dimensions, celle du statut, du genre et du pouvoir. Elles requièrent donc de s'intéresser d'abord aux pratiques qui diffèrent en fonction des positions sociales plutôt qu'aux valeurs ou aux « sentiments imputés à des sujets ». Construction de l'objet et construction du chercheur-e se mènent de front.

La réflexion d'une femme chercheuse peut-elle alors conduire à une « réflexivité de genre » ? Comme le souligne Mélanie Gourarier le processus de neutralisation puis de reconstruction de son identité « sexuée » sur le terrain, une fois intégré à l'analyse, a agi comme un révélateur de l'organisation sociale du groupe étudié – une « communauté » de séducteurs, pratiquant la performance virile – et de son système de représentation. Ce qui permet à l'ethnologue de souligner que l'identité du chercheur sur son terrain n'est pas une donnée acquise, déterminée une fois pour toutes au moment de négocier l'accès aux espaces, mais relève nécessairement d'un processus dynamique qui est fonction de la situation d'enquête et des acteurs en présence. Elle en conclut : « Je considérerai donc ici la construction de l'identité du chercheur par les enquêtés, et plus particulièrement la perception qu'ils ont de son genre non pas comme un cadre à partir duquel l'interaction s'engage mais bien d'avantage comme le produit de cette interaction ».

Les approches en terme de genre permettent-elles, comme elles le prétendent, de combiner les différents facteurs qui contribuent à la construction du savoir ou même de concevoir des savoirs en mouvement ? Le genre réfère également à une perspective d'intersectionnalité – croisant sexe, race, classe et toutes les autres formes d'appartenance – et de consubstantialité considérant les faits sociaux et culturels dans leur combinatoire. Nous n'avons pas abordé ces perspectives qui font l'objet de

nombreuses publications<sup>2</sup>. Notre propos était plutôt de rester attentives aux récurrences dans les processus de domination, malgré l'appareillage institutionnel et les dispositifs discursifs déployés pour l'égalité ; aux ruptures conceptuelles ou à la prolifération des objets et des méthodes procédant du même nivellement des imaginaires et de la même occultation – ou récupération – des acquis de la critique féministe. Nous pourrions conclure à la façon d'une des auteures, Amalia Signorelli, en souhaitant que l'héritage soit rendu possible par un meilleur travail des concepts.

### RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ALÈS C., BARRAUD C. (dir.), 2001. *Sexe relatif ou sexe absolu ?* Paris, MSH.
- DELPHY C., 2009. *L'ennemi principal*. Paris, Syllepse.
- JOURNAL DES ANTHROPOLOGUES, 1991. « Anthropologie des sexes, sexe des anthropologues », 45.
- KERGOAT D., 2000. « Division sexuelle du travail et rapports sociaux de sexe », in HIRATA H., LABORIE F., LE DOARE H., SENOTIER D., *Dictionnaire critique du féminisme*. Paris, PUF : 35-44.
- MAHER V., 2001. « How do You Translate Pudeur? From Table Manners to Eugenics », in ALBERA D., BLOCK A., BROMBERGER C. (dir.), *L'anthropologie de la Méditerranée*. Paris, Maisonneuve et Larose/Maison méditerranéenne des sciences de l'homme : 157-178.
- MATHIEU N.-C., 1991. « Identité sexuelle/sexuée/de sexe », in *L'anatomie politique*, ch. V. Paris, Côté-femmes : 229-273.
- MEILLASSOUX C., 1975. *Femmes, greniers, capitaux*. Paris, Maspero.

---

<sup>2</sup> Cf. La dernière parution de *L'Homme et la société*, 176-177, janvier 2011, intitulé « Prismes féministes. Qu'est-ce que l'intersectionnalité ? ».

**RAMAZANOGLU C., HOLLAND J., 2002.** *Feminist Methodology: Challenges and Choices.* Sage Publications.

**TABET P., 1998.** *La construction sociale de l'inégalité des sexes. Des outils et des corps.* Montréal, L'Harmattan.

\* \* \*